

Ecole: le Défenseur des droits alerte sur une "mise à l'écart" des enfants de soignants

Paris, 15 mai 2020 (AFP) -

Le Défenseur des droits a mis en garde vendredi contre une "mise à l'écart" des enfants de personnels soignants dans le cadre du retour à l'école permis par le déconfinement, demandant une "intervention" du ministère de l'Éducation nationale.

Jacques Toubon indique dans un communiqué avoir été sollicité par plusieurs soignants dont les enfants avaient été "mis à l'écart dans des groupes distincts des autres élèves" ou "affectés dans des établissements scolaires accueillant exclusivement des enfants du personnel soignant".

"Certaines académies et/ou établissements scolaires justifient cette décision comme étant l'application de directives gouvernementales destinées à limiter le +brassage des élèves+", constate-t-il.

Il affirme avoir "déjà appelé l'attention du ministre de l'Éducation" sur "le caractère hautement préjudiciable du contenu et du ton excessivement anxieux de certaines consignes adressées par les établissements scolaires aux parents et aux enfants dans le cadre du déconfinement."

En l'espèce, ces décisions "vont au-delà du protocole sanitaire prévu par la circulaire du 4 mai 2020 relative à la réouverture des écoles et des établissements scolaires", souligne M. Toubon.

"Les enfants du personnel soignant ne doivent pas pâtir des difficultés d'organisation. Ils doivent, comme tous les enfants, pouvoir renouer avec leur milieu scolaire d'origine et retrouver une certaine continuité pédagogique", estime-t-il.

"Cette différence de traitement rapportée dans plusieurs académies, qui stigmatise une catégorie d'enfants, doit cesser", conclut le Défenseur des droits, qui ajoute qu'une "intervention du ministère de l'Éducation nationale auprès des services départementaux est nécessaire afin de préciser le sens des directives ministérielles".

Depuis lundi, les écoles primaires rouvrent progressivement leurs portes en France, pour une reprise très prudente. Quelque 1,5 million d'écoliers devaient retrouver les bancs de l'école au cours de la semaine, avant que les premiers collégiens des zones vertes ne leur emboîtent le pas.

alv/blb/tes

Afp le 15 mai 20 à 13 43.